**Association des "Amis du Vexin Français"**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 11 avril 2015**

**à SAINT-CYR-EN-ARTHIES (Val-d'Oise)**

**Rapport Moral**

**2 . Rapport d'activité du Président**

par le Président Etienne de Magnitot

Mesdames, Messieurs

Votre présence en grand nombre nous touche et nous encourage. Au nom de votre Conseil d'administration, je vous en remercie.

Je remercie de leur présence M. Philippe Houillon, député du Val-d'Oise et M. Marc Giroud, président du Parc Naturel Régional. Merci également à François Marchon, président d'honneur, et à Madame Dupâquier, qui s'est excusée de ne pouvoir venir aujourd'hui et qui a fait siennes les préoccupations concernant le Vexin du regretté Jacques Dupâquier.

Votre conseil est composé de 24 administrateurs, ce qui n'est pas de trop pour couvrir tout le Vexin français. Je les remercie de leur implication et de leur assiduité à nos conseils. Je remercie les membres du bureau, parmi lesquels je veux citer particulièrement Marie-Claude Boulanger, Daniel Amiot, Yves Périllon, Claude Rosset, Régis Deroudille et Patrick Chéreau. Une mention également pour Mme Le Bras qui assiste Claude Rosset pour le secrétariat général, et dont nous allons vous proposer qu'elle nous rejoigne au conseil.

Notre ami Philippe Muffang, vice-président également, a choisi de prendre du recul. Il ne peut plus se déplacer, mais reste attentif à nos actions. C'est lui l'artisan principal du projet de classement des Buttes. Il a toujours montré beaucoup de méthode et de ténacité. Nous le remercions vivement.

Nous déplorons le décès de notre ami Pierre Street survenu le 30 septembre 2014. Connaissant le Vexin depuis son enfance, proche de Jacques Dupâquier, il est, dès les années 1980, membre et administrateur de l'association des "Amis du Vexin Français", de l'association "pour la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron", ainsi que de la "Société Historique et Archéologique de Pontoise", pour ne citer que celles qui nous sont les plus proches. Il était chez nous trésorier. Nous avons tous connu sa rigueur et sa profondeur humaine. Nous le remercions de son implication pour le Vexin.

Nous avons quelques excusés, ce samedi 11 avril étant une date retenue pour de nombreuses réunions ou rassemblements de famille.

Nous bénéficions aujourd'hui de l'hospitalité de M. et Mme Dautelle. Vous avez pu visiter ce matin ce parc exceptionnel, qui est un des joyaux de notre Vexin français. Au risque de confondre le genre humain et le genre végétal, je citerai les noms de Firmin-Didot, Barillet-Deschamps, Platanus Orientalis, … Merci M. Dautelle de nous avoir ouvert votre propriété et de nous avoir fait part de votre passion. Il y a matière, et nous aussi sommes prêts à partager votre passion.

Nous sommes environ au nombre de 80 adhérents présents. Nous avons en outre reçu 105 pouvoirs. Nous pouvons donc valablement délibérer.

La marche de l'association en 2014

Durant cette année nous avons tenu 8 réunions de bureau et 3 conseils d'administration.

Nous avons également réalisé 4 sorties. Ce sont :

 Théméricourt, pour le silo le 27 mars : 20 personnes

 L'Isle Adam, pour les ouvrages hydrauliques sur l'Oise guidés par Claude Legout le 17 juin :

 Cléry, pour la Lombriculture le 18 septembre : 30 personnes

 Églises de Parnes et Magny-en-Vexin le 22 novembre : 47 personnes

Les sorties prévues en 2015 :

 Tour en car du Vexin

 Ferme biologique à Vienne-en-Arthies

 Installation de compostage à Epiais-Rhus chez M. Pellé le 22 mai

 Site archéologique de Genainville et Musée de Guiry-en-Vexin

 Valmondois

 Arboretum de La Roche-Guyon

 Site de décharge de déchets ultimes de Guitrancourt

 Buchy

 Tour en péniche sur l'Oise

Communication et Site Internet

Il s'agit là de la revue, de notre ancrage local et de l'évolution de notre site internet. Marie-Claude Boulanger vous en parlera tout à l'heure.

Classement des Buttes de Montjavoult, de la Molière et de leurs abords

Il appartenait au préfet de demander au ministre le démarrage de l'étude elle-même. Nous en sommes à la pré-étude, qui a été conduite et financée par nos soins.

Hé bien, enfin, nous savons que le ministre a lancé l'étude. Nous devrions rapidement être dans le concret. Va alors démarrer la phase de concertation avec les élus locaux et les acteurs de terrain, et ce ne sera pas facile. Il nous faudra être persuasif. Je suis intervenu auprès du commissaire-enquêteur, le 28 octobre 2014, pour le SCOT du Vexin-Thelle.

Carrière Calcia à Brueil

Les deux points faibles de ce projet des Ciments Calcia sont la vulnérabilité de l'eau de la nappe, et la nécessité de mener le calcaire extrait vers l'usine actuelle.

Pour le premier point, le promoteur du projet a répliqué en annonçant une diminution de sa profondeur d'exploitation, de façon à rester au-dessus de la nappe d'eau. Cette réponse ne nous parait pas prendre en compte le caractère dynamique de l'hydraulique souterraine.

Sur le second point, qu'on appelle communément "la piste", c’est-à-dire un chemin de 700 mètres de long sur 60 m de largeur, nous avons un argument solide. Cette piste se ferait au détriment de la forêt, donc par défrichement, contraire au Plan de référence du parc Naturel. Nous avons participé à de nombreuses réunions à la sous-préfecture de Mantes, avec les représentants de Calcia. L'étape suivante est pour eux la déclaration par l'État de "Projet d'Intérêt Général" pour la construction de cette piste. Cette déclaration serait comprise par nous comme un coup de force, auquel nous réagirions. D'ores et déjà le président du PNR a obtenu de son comité syndical, lors de sa réunion le 16 avril, la possibilité d'ester en justice. Avec les associations "Amis de Brueil-en-Vexin" et AVL3C; nous ferions probablement de même.

L'assemblée se prononce pour l'affectation d'un budget nécessaire aux frais liés à ce recours.

Magny-en-Vexin

Il s'agit là de l'extension de la zone d'activité dite de la Demi-lune, sur la route de Mantes. Cette extension porte sur plus de sept hectares.

Ce site est particulièrement sensible au niveau paysager. Le préfet a réuni sur cette question la "Commission départementale de la nature, des paysages et des sites" le 25 novembre 2014. Nous en faisons partie. Nous y étions. M. Bellon, architecte des bâtiments de France, présentait le dossier. M. Müller, maire de Magny, a argumenté en faveur de sa demande.

Les membres de la commission se sont prononcés contre ce projet en l'état, à l'unanimité. Malgré cela, le préfet a accordé ce permis. Nous ne comprenons pas et nous avons demandé rendez-vous au préfet.

Notons qu'un nouveau préfet est arrivé à Cergy le 28 janvier 2015, M. Yannick Blanc.

Actions diverses en matière d'urbanisme

 Projet d'agrandissement de la zone d'activité sur 5 ha dans la commune d'Ivry-le-Temple huit associations, dont la nôtre, se sont prononcées contre auprès du préfet de l'Oise, par un courrier en date du 30 janvier 2015.

 Chaumont-en-Vexin. Nous venons de voir se terminer une extension importante sur la plaine, au profit d'équipements sportifs qui nous paraissent démesurés. C'est fait. Ce qui nous soucie est le projet de lotir une autre sortie de Chaumont avec 110 maisons. L'endroit a beaucoup de caractère. Il serait alors banalisé.

 Montjavoult. Point de vigilance sur la route de Parnes, avec la construction de 20 m², dans des jardins. Là où on ne peut établir que 5 m².

Trie-Château-Ferme de la Croix Blanche

Une ancienne ferme isolée, sur le territoire de la commune de Trie-Château, mais près de celle de Chambors, est depuis peu la propriété d'une association musulmane, dite Ahmadiyya. Ils aménagent cette ferme pour en faire un lieu d'accueil et de séminaires. Pour le moment, rien ne transparait à l'extérieur des murs. Mais nous sommes vigilants, et surveillons une éventuelle demande de permis de construire, ou une éventuelle construction non autorisée.

Transport de fret ferroviaire dans le Vexin

Il s'agit de relayer la ligne Paris-Le Havre par Mantes qui est saturée, en modernisant la ligne qui passe par Pontoise et Gisors. Le tronçon concerné est Serqueux-Gisors. Il passerait alors par jour (y compris la nuit) 25 trains de marchandise, qui sont des trains lourds de un kilomètre de long, avec les nuisances en termes de bruit, vibrations, antennes …

Un collectif s'est constitué pour y faire face, dit CARF, pour "Collectif Alerte et Riposte Fret".

Nous sommes partagés sur ce dossier, mais attentifs à la qualité des aménagements possibles et aux nuisances de voisinage.

Antennes SNCF

De deux origines différents (communes de Maurecourt et Champagne-sur-Oise) nous vient l'information de l'installation subite et sans préavis d'un pylône de 35 mètres de hauteur, métallique, réalisé par la SNCF, près des maisons ; donc laid et producteur d'éventuelles nuisances électromagnétiques.

Au moins pour celui de Champagne-sur-Oise, il semble qu'un récent article RH21 du Code de l'urbanisme (décret du 1er avril 2014) exempte ce type d'installation de toute demande de permis. Notons qu'on est à plus de 500 m (520 m en fait) de l'église classée et qu'on n'est pas dans la zone du site inscrit du Vexin français.

Il faut savoir que RFF prévoit d'installer ainsi une antenne tous les trois kilomètres, soit 2 000 sur le territoire français, et que c'est pour ne pas entraver ce programme (parait-il conforme à de nouvelles normes imposées par Bruxelles) que l'État a pris ce décret le 1er avril 2014.

Dévolution de l'Association de "Défense et Sauvegarde de la Vallée de l'Epte (DSVE)"

Cette association avait été créée vers 1980 pour réagir contre le projet de carrières dans la vallée de l'Epte. Avec succès, puisque ce site a assez rapidement été classé.

Sa présidente. Mme Annie Thouard, ainsi que son conseil d'administration, ont souhaité dissoudre l'association, au motif qu'elle n'avait plus d'objet. Cette décision a été avalisée par leur assemblée générale du 22 novembre 2014. Le reliquat financier a été dévolu à notre association. Nous les en remercions vivement.

Renouvellement des administrateurs

Notre conseil se compose de 24 membres, rééligibles par tiers tous les trois ans.

⯈ Nous proposons donc à vos suffrages la réélection de :

 Jean-Claude Cavard

 Philippe Zentz d'Alnois

 Monique Héron

 Pierre Bellicaud

 Claude Rosset

⯈ Nous vous proposons de plus en remplacement :

de Philippe Muffang  Jean-Yves Gouël

d'Alexandre Durante  Laure Hache

de Pierre Street  Evelyne Le Bras

le président le secrétaire général

Etienne de Magnitot Claude Rosset